

Laboratoire d'analyses : Etat de la situation ?

Sophie Guenot (PCSI)

Suite à la question orale au Parlement du 6 septembre 2023 sur les ristournes accordées par les laboratoires d'analyses médicales MGD à certains cabinets médicaux, nous souhaitons connaître l'état de la situation.

Pour rappel, ces contributions pécuniaires permettaient d'offrir des avantages sous forme de paiements de loyers, de salaires d'assistantes ou même de modification du code de facturation sur certaines analyses.

Lors de l'émission diffusée sur RTS, un cabinet qui se situe dans la région de l'Ajoie avait été cité en raison de cette manière de procéder. Ces pratiques sont illégales et condamnées par la présidente de la FMH de même que par M. Christophe Kaempf, porte-parole de Santé Suisse, qui désapprouve ces pratiques.

Les questions au Gouvernement :

- 1. Une enquête a-t-elle été menée sur ce fonctionnement illégal ?**
- 2. Un contrôle des cabinets médicaux est-il prévu ?**
- 3. Le ou les cabinets fautifs sont -ils sanctionnés et si oui comment ?**
- 4. Les patients ont-ils moyen de s'informer des ristournes éventuelles à leur praticien ?**
- 5. Des mesures sont-elles prises pour empêcher les laboratoires de verser des ristournes aux cabinets médicaux ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Sophie Guenot (PCSI)

Co-signataires

- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Jean Froidevaux (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 13 décembre 2023